



## PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
des Pyrénées-Atlantiques

Guichet unique  
LET190121

Monsieur le Président  
de la Communauté d'agglomération  
Pau-Béarn-Pyrénées  
Hôtel de France  
2 Bis Place Royale  
BP 547  
64000 PAU

Dossier suivi par :  
Pierre LAVIELLE

Mél : pierre.lavielle@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Tél. : 05 59 80 87 18  
Fax : 05 59 80 86 08

Objet : Autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants code  
environnement  
**Travaux pour la renaturation de l'Ousse-de-Bois - Site Léon Blum**  
**Accusé de réception au guichet unique de l'eau.**

Réf. : **64-2018-00301**

Pau, le 21 Janvier 2019

Monsieur le Président,

Après analyse de la liste des pièces fournies à l'appui de votre demande et en application de l'article R. 181-16 du code de l'environnement, j'accuse réception de votre demande d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, concernant l'opération suivante :

### **Travaux pour la renaturation de l'Ousse-de-Bois - Site Léon Blum**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 11 Décembre 2018
- numéro d'enregistrement au guichet unique : **64-2018-00301**
- date de l'accusé de réception du dossier complet : 21 Janvier 2019.

Au vu de votre demande d'autorisation environnementale, les procédures traitées dans le cadre de votre dossier sont les suivantes :

- l'autorisation loi sur l'eau
- l'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Enfin, je vous rappelle qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de l'instruction de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation  
La cheffe du service Gestion et Police de l'Eau



Juliette Friedling